
TRIBUNE LIBRE

Exclu de la fête !

Par Jean-Paul Challet

« Propriétaire, éleveur, ex gentleman-rider et permis d'entraîner, ex-administrateur de France Galop, commissaire... encore élu PP au titre des éleveurs au Comité Régional Ouest Anjou Maine, j'ai toujours pensé, depuis quarante-cinq ans, que les courses devaient être une fête. Dans ce sens, une victoire ou une belle place doit être un moment festif partagé par tout l'entourage, un moment privilégié vécu avec enthousiasme ! Un enthousiasme mis à mal samedi dernier, à l'occasion de la victoire d'un de mes élèves à Toulouse : Zalayouni.

Ce brave serviteur compte maintenant six victoires et douze places pour quarante sorties, principalement dans des réunions premium. Il pourrait donc être décoré par le PMU pour sa contribution à la recette qui permet de doter des courses s'adressant à des chevaux de niveau

plus élevé. Au lieu de cela, au prétexte qu'il a 6ans, je ne percevrai plus de primes à l'éleveur. Je ne serai donc plus associé au succès de mon élève... je suis exclu de la fête en quelque sorte ! Au haras de Précolette, depuis trente ans, nous avons élevé des chevaux de toutes qualités et beaucoup ont connu de longues et belles carrières. Et nous voici maintenant sanctionnés parce que nous faisons naître des poulains solides, des chevaux qui durent. La décision de supprimer les primes à l'éleveur après 6ans n'a pas de sens et elle est injuste, avec son pseudo effet rétroactif. L'équité et le bon sens eussent été de procéder à une diminution proportionnelle comme cela avait été proposé par les PP. Qu'on ne s'y trompe pas. Ce n'est pas le manque à gagner que je veux mettre ici en avant. Mais plutôt la perte de confiance et le découragement qui insidieusement s'installent. Il est question que ce type de décision soit rapporté avec le retour de la croissance, au titre d'une clause de retour à meilleure fortune. Souhaitons alors de retrouver rapidement cette croissance avant que certains acteurs dépités ne quittent le navire ! »